

## En quoi consiste la Montana's Identity Theft Act?

La Montana's Identity Theft Act (HB 732 – loi contre l'usurpation d'identité du Montana) (la Loi) exige des entreprises qu'elles avisent l'individu quand une atteinte à la sécurité entraîne la communication de ses renseignements personnels à des personnes non autorisées, si ce non-respect des règles de sécurité cause une perte ou un préjudice au résidant du Montana ou si on a des motifs raisonnables de le croire. La Loi prescrit la marche à suivre que doivent appliquer les entreprises pour aviser un individu en cas d'atteinte à la sécurité. En outre, la Loi précise que les entreprises du Montana doivent prendre des mesures raisonnables pour détruire les dossiers clients devenus inutilisés s'ils contiennent des renseignements personnels, en [traduction] « déchiquetant, effaçant ou modifiant de quelque autre façon les renseignements personnels ». La Loi est entrée en vigueur le 1<sup>er</sup> mars 2006.

### Qui est visé par ce projet de loi?

La Loi s'applique à toutes les organisations qui font des affaires au Montana et qui conservent des renseignements personnels appartenant à des résidents de l'État. Par « renseignements personnels », on entend le nom et le prénom ou l'initiale d'une personne, utilisés en combinaison avec au moins un des documents d'identification privés et non chiffrés suivants :

- numéro d'assurance sociale;
- numéro de permis de conduire ou numéro de carte d'identité délivrée par l'État;
- numéro de compte bancaire;
- numéro de carte de crédit ou de carte de débit accompagné du code d'accès ou du mot de passe requis.

### En quoi la Loi concerne-t-elle la gestion de l'information?

En vertu de la Loi, les entreprises du Montana sont responsables de la sécurité de leurs dossiers clients conservés sur support informatique ou autre. Si une entreprise subit une violation de la sécurité et que des personnes non autorisées obtiennent des renseignements personnels, et que cette violation cause des pertes ou un préjudice à un résidant du Montana ou qu'on a des motifs raisonnables de le croire, l'entreprise doit en informer les personnes concernées.

En surveillant et en contrôlant la quantité de données sur les clients conservées sur place sur support informatique, les entreprises peuvent réduire le risque de perdre ou autrement divulguer des données à des parties non autorisées. Les copies de sauvegarde des fichiers électroniques contenant des renseignements personnels et qui ne sont plus utiles doivent être éliminés de manière sécuritaire. Pareillement, les autres supports informatiques contenant des renseignements personnels, comme les CD, les disquettes et les disques durs, doivent être détruits une fois qu'ils sont devenus inutilisés.

De plus, tous les dossiers qui ne sont pas sur support informatique et qui contiennent des renseignements personnels doivent être complètement détruits une fois qu'ils sont devenus inutilisés.

### Que doivent faire les entreprises pour se conformer à la Loi?

Les entreprises doivent informer les résidents du Montana concernés lorsque des renseignements personnels sur support informatique, qui ne sont pas accessibles au public, sont tombés entre les mains de personnes non autorisées ou qu'on a des motifs raisonnables de le croire, ou que des pertes ou un préjudice en découlent ou qu'on a des motifs raisonnables de le croire. La Loi décrit la façon dont elles doivent informer les personnes concernées. S'il en coûte plus de 250 000 \$ pour informer les personnes concernées, ou si le nombre de personnes concernées est supérieur à 500 000, ou si on ne dispose pas de toutes les coordonnées nécessaires pour pouvoir communiquer avec ces personnes, on peut employer des méthodes de rechange pour les informer. En vertu de la Loi, les entreprises doivent aussi éliminer de manière sécuritaire les dossiers clients contenant des renseignements personnels qui ne sont pas conservés sur support informatique une fois qu'ils sont devenus désuets, en les déchiquetant ou en effaçant ou en modifiant de quelque autre manière les renseignements personnels contenus dans ces dossiers de manière à les rendre illisibles ou indéchiffrables.

En outre, si une entreprise informe une personne qu'elle a subi une violation de la sécurité et que l'avis suggère, indique ou dit de manière implicite que cette personne peut obtenir une copie de son dossier auprès d'une agence d'évaluation du crédit, l'entreprise doit s'entendre avec cette agence au sujet du moment où le dossier sera remis à la personne concernée, de son contenu et de la façon dont il lui sera remis.

*Des amendes pouvant atteindre 10 000 \$ par violation peuvent être imposées aux entreprises qui ne se conforment pas à la Loi.*

### **Comment pouvons-nous vous aider?**

*Lorsque vous élaborez votre programme d'élimination des documents conformément à la Loi, pensez à la possibilité de faire appel à Shred-it pour combler ces besoins. Shred-it détruit tous vos documents confidentiels, y compris les supports informatiques tels que CD-ROM/CDR/DVD et copies de sauvegarde.*

*Shred-it vous remet des cabinets sécuritaires verrouillés, ce qui facilite la destruction des copies inutiles des documents contenant des renseignements personnels de vos clients. Shred-it détruit vos documents en toute sécurité, sur place, à l'aide de ses déchiqueteuses mobiles. Les documents sont déchiquetés en morceaux de la taille de confettis, puis recyclés. Pour avoir l'esprit tranquille, communiquez dès aujourd'hui avec Shred-it en composant le 1 800 697 4733 (1 800 69 Shred).*

### **Pour en savoir plus :**

**Législature du Montana :** <http://leg.state.mt.us/css/default.asp>

Ce document ne constitue pas un avis juridique ni un conseil juridique. Prière de ne pas se fier à ce document sans avoir d'abord obtenu un avis juridique.

© Copyright 2006